

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-68_2025-DE

Berger
Levrault

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 05 mai 2025

Date de convocation
22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Attribution de subvention - Little Town Festival N°68/2025

Nombre de membres

11

Présents

8

Représentés

0

Excusés

3

Votants

8

Présents

Mesdames Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

Excusés Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

Absents

Vu l'article 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande du Comité des fêtes de Cramans pour l'organisation du Little Town Festival qui aura lieu le 26 juillet 2025,

Considérant le vote du budget en date du 3 avril 2025,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec le Comité des fêtes de Cramans pour l'organisation du Little Town Festival,
- Attribue une subvention de 8 000€ à cette association,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Brochet
Secrétaire de séance

